

chauffeur-privé

News

Paris, le 5 février 2014

Chauffeur-Privé, leader français sur le marché des sociétés VTC, confiant pour ses chauffeurs, suite à la décision du Conseil d'Etat de suspendre le décret sur les 15 min d'attente.

Chauffeur-Privé, qui était à l'origine de la procédure en référé début janvier, avec d'autres sociétés du secteur, est satisfait de la décision annoncée par le Conseil d'Etat ce jour.

Lundi matin, le Conseil d'Etat avait convoqué les 4 sociétés requérantes dont **Chauffeur-Privé** pour évaluer si le décret qui impose un délai obligatoire de 15 minutes entre la réservation et la prise en charge du client par le VTC, contre en pratique 7 minutes auparavant en moyenne, constitue un préjudice suffisamment grave et immédiat.

La plus haute juridiction administrative vient de statuer en urgence la suspension de l'application de ce décret.

Yan Hascoet, PDG de Chauffeur-Privé déclare :

"Nous restons prudents car l'affaire n'est pas encore jugée sur le fond, chose qui sera décidée d'ici la fin de l'année. Nous sommes surtout heureux pour nos 700 chauffeurs qui ne vont ainsi pas voir leur rentabilité et donc leur qualité de vie au travail se dégrader artificiellement."

Il ajoute : *"C'est comme si on vous annonçait que vous n'étiez finalement plus obligés de travailler 20% de temps en plus, pour gagner pareil. C'est surtout une bonne nouvelle pour nos chauffeurs !"*

A propos de Yan Hascoet :

PDG et co-fondateur de Chauffeur-Privé et secrétaire général de la Fédération Française Du Transport De Personnes Sur Réservation (FFTPR).

A propos de Chauffeur-Privé :

Lancée en mars 2012, Chauffeur-Privé est une société dirigée par trois jeunes entrepreneurs. Chauffeur-Privé, **leader français sur le marché des sociétés VTC**, est le premier acteur indépendant français à offrir des solutions de transport de personnes grand public.

Chauffeur-Privé compte, aujourd'hui, plus de **85 000 clients** qui ont adopté ce service mettant à disposition près de **700 chauffeurs** pour des **dizaines de milliers de courses dans plus de 68 villes en Ile-de-France chaque mois.**

Chauffeur-Privé a remporté la **BFM Académie 2013**, premier concours de créateurs d'entreprise à la radio et à la télévision.



Relations presse & publiques
Laurent Guyot & Co

+ 33 1 77 37 19 19 - contact@laurentguyot.com